



Règlement Spécifique U13 - Saison 2022/23

Annexe 1 – Opération Carton VERT

Cette opération vise à valoriser les bonnes attitudes des joueurs en lien avec les valeurs de la FFF (*Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité*)

PLAISIR : *Privilégier le beau geste ou le beau jeu, Vivre avec enthousiasme et générosité son match Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...*

RESPECT : *Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe, Reconnaître les belles actions de l'adversaire, Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre...*

ENGAGEMENT : *Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi, Etre un capitaine exemplaire, Continuer à jouer tout le match, même largement mené...*

TOLERANCE : *Minimiser l'erreur d'un partenaire, Accepter d'être remplacé, Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...*

SOLIDARITE : *Réconforter un coéquipier en difficulté, Rester unis dans la défaite, Se comporter comme un remplaçant exemplaire...*

MISE EN PLACE

Le club organisateur du plateau est chargé de la mise en place du dispositif, en constituant un collège d'observateurs (1 Educateur ou Dirigeant par équipe et/ou les arbitres) avant le début du plateau. En dehors des arbitres officiels, ou neutres, chaque observateur supervise et note uniquement le comportement des joueurs des équipes adverses.

ATTRIBUTION

De 2 à 5 cartons verts possible, soit l'équivalent d'**UN** par équipe présente sur le plateau.

L'attribution d'un Carton Vert n'est pas une obligation. Il est uniquement décerné dans le cadre des bonnes attitudes.

A contrario, plusieurs joueurs d'une même équipe peuvent recevoir un Carton Vert.

A L'ISSUE DU MATCH

Le collège d'observateurs désigne le(s) joueur(s) à récompenser. Les joueurs lauréats reçoivent nominativement un **Carton Vert**. La remise se fait soit dans le vestiaire, soit sur le terrain, en présence des acteurs du plateau (*joueurs, éducateurs et arbitres*).

Le club organisateur du plateau devra référencer les lauréats du Carton Vert sur la FM du plateau.

FINALITE

Au vu des FM, un recensement des lauréats permettra d'établir en fin de saison un classement individuel et collectif afin de récompenser les meilleurs d'entre eux, ainsi que les clubs concernés.

Pour le district du Gers, cette opération est supervisée par le CTD-DAP, Christophe MARROUAT.